



Municipalité de  
**PIEDMONT**

PIEDMONT... TOUT NATURELLEMENT

### JOUR DE LA TERRE

Le 22 avril prochain se tiendra le Jour de la Terre. Cette journée, célébrée à travers le monde, est soulignée en planifiant des activités de sensibilisation et des actions pour protéger l'environnement. La campagne du Jour de la Terre 2021 met de l'avant l'importance de gérer nos déchets et invite les citoyens à prendre soin de la planète.



Nous vous invitons donc à participer au nettoyage d'un secteur de notre municipalité. Certains membres du comité consultatif en environnement de Piedmont seront présents au parc Gilbert-Aubin les 22 et 23 avril, afin d'y nettoyer le parc. Plusieurs endroits pourraient également être visités tels : le parc des Fougères, le parc du chemin du Pont, la piste multifonctionnelle des Frênes, le parc linéaire le P'tit Train du Nord et la passerelle Dubé-Lavoie.

Nous apprécierions également que vous nous fassiez parvenir des photos de vos actions afin de pouvoir les diffuser et encourager ce mouvement positif ! Vous pouvez faire parvenir vos photos par courriel à : [info@piedmont.ca](mailto:info@piedmont.ca) ou encore par la poste au 670, rue Principale, Piedmont, J0R 1K0.

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter les mesures sanitaires en vigueur et de favoriser les activités en bulle familiale.

<https://www.youtube.com/watch?v=5nE9jjgfGn8&feature=youtu.be>

### BANNISSEMENT DES SACS DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

C'est le 22 avril 2021, lors du Jour de la Terre que le règlement municipal portant le numéro 871-20 entrera en vigueur. Ce règlement viendra interdire la distribution des sacs de plastique à usage unique sur tout le territoire piedmontais.



L'utilisation de sacs à usage unique a une forte empreinte environnementale tant en ce qui concerne leur production, leur utilisation que leur fin de vie.

Fort de son expérience des journées sans sac tenues en collaboration avec les commerçants locaux, la municipalité souhaite ainsi encourager ses commerçants et ses citoyens à adopter des habitudes plus durables. Plusieurs alternatives aux sacs de plastique à usage unique s'offrent maintenant à vous. Vous pouvez également vous procurer un sac réutilisable dans la majorité des commerces de la région.

### PESTICIDES

Une nouvelle modification du règlement relatif à l'utilisation des pesticides est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Un certificat d'autorisation sera nécessaire pour chaque application de pesticides à Piedmont, qu'il s'agisse de produit acheté en quincaillerie ou d'application effectuée par un professionnel.

Les entrepreneurs utilisant des pesticides sur le territoire de la municipalité devront eux aussi, se munir d'un certificat d'autorisation annuel avant de procéder à toute application.

De plus, les pesticides de la famille des néonicotinoïdes et le glyphosate ne pourront pas être appliqués dans aucune circonstance. Ces produits interdits par la réglementation municipale ne sont pas offerts en vente libre et sont généralement gardés derrière un grillage ou une vitrine barrée. Le glyphosate se retrouve dans les produits herbicides de marque « *Round up* ».